




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-16917-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2011.952

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : BUDGET PÉDAGOGIQUE 2011-2012 DU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. Jacques AGOPIAN, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard GERACI à M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS à M. Victor TONIN, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Christophe GROSSI, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Département Ressources
et Relations Humaines
Service Effectifs, Mobilité
et Recrutements/Insertion

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26/09/11

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

-

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : BUDGET PÉDAGOGIQUE 2011-2012 DU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD -
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La présente délibération est destinée à la présentation de la grille pédagogique du Conservatoire Darius Milhaud pour l'année scolaire 2011-2012.

1/ le projet d'établissement :

Etablissement de 1.500 élèves encadrés par 90 professeurs et assistants d'enseignement artistique, le Conservatoire National de Musique et de Danse d'Aix-en-Provence est un service de la Ville d'Aix-en-Provence. Il joue un rôle majeur dans la vie culturelle de la cité, tant par les cours qu'il dispense que par les très nombreuses réalisations publiques qu'il propose tout au long de l'année à la population aixoise.

Les enseignements se déroulent dans le bâtiment principal du Conservatoire d'Aix-en-Provence, dans l'une de ses annexes (Mignet, Campagne Roure), dans des locaux de l'Education Nationale pour les classes à horaire aménagé et dans les locaux du lycée Mignet et à l'Espace Forbin pour les deux studios de danse.

Le programme comprend des cycles d'études, des formules destinées à l'éveil et à l'initiation préalable au 1^o cycle, des départements pédagogiques (formation et culture musicales, écriture, analyse, histoire de la musique, instruments polyphoniques etc.). Les orchestres et les chorales sont aussi un élément fondamental de la vie musicale ou chorégraphique dans la mesure où elle initie les élèves au travail en équipe en décloisonnant les pratiques.

2/ les dotations pour l'année 2011-2012

A effectif constant, on constate une augmentation de la masse salariale de 1% entre la dotation prévisionnelle 2011-2012 et la dotation 2010-2011. Cette augmentation de la masse salariale 2011-2012 s'explique par l'augmentation mécanique liée au GVT (glissement vieillesse technicité) :

GRILLES PEDAGOGIQUES 2011-2012 : CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD

		Dotation 2009-10	Consommé 2009-10	Résultat 2009-10	Dotation 2010-11	Consommé 2010-11	Résultat 2010-11	Taux utilisation consommation	Proposition Dotation 2011-12
NON- ENSEIGNANTS	T	674 397	713 647	39 250	724 352	704 817	- 19 535	97 %	729 735
	NT	6 016	0	-6 016	0	834	+ 834	0 %	4 915
	ST	680 412	713 647	33 234	724 352	705 651	- 18 701	98 %	734 650
ENSEIGNANTS	T	2 645 520	2 616 812	-28 708	2 656 064	2 677 285	+ 21 221	101 %	2 677 374
	NT	393 685	460 666	66 981	397 621	404 605	+ 6984	102 %	404 605
	ST	3 039 205	3 077 478	38 273	3 053 685	3 081 890	+ 28 205	101 %	3 081 979
Jurys de concours		62 200	33 690	-28 510	62 200	30 300	- 31 900	49 %	62 200
Remplacement		19 011	15 011	-4 000	19 011	14 700	- 4 311	77 %	19 011
TOTAL GENERAL		3 800 829	3 839 829	38 997	3 859 248	3 832 541	- 26 707	99 %	3 897 840

T : Titulaire – NT : non-titulaires – ST : sous-total

Afin de respecter l'enveloppe budgétaire allouée, un délai de carence avant le déclenchement d'un remplacement ne pourra s'effectuer en dessous de 8 jours francs d'absence de l'agent titulaire du poste.

Compte tenu de tous ces éléments, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir décider :

- la reconduction des crédits nécessaires au financement des postes des personnels non-enseignants titulaires et non-titulaires du 1^o septembre 2011 et au 31 août 2012 pour un coût de **734.650 €**,
- la reconduction des crédits nécessaires au financement des postes d'enseignants titulaires du 1^o septembre 2011 et au 31 août 2012 pour un coût de **2.677.374 €**
- la reconduction des crédits nécessaires au financement des postes d'enseignants non-titulaires du 1^o septembre 2011 et au 31 août 2012 pour un coût de **404.605 €**
- la reconduction de l'enveloppe permettant l'organisation des jurys de concours du 1^o septembre 2011 et au 31 août 2012 pour un coût de **62.200 €**,
- la reconduction de l'enveloppe permettant le remplacement des personnels du 1^o septembre 2011 et au 31 août 2012 pour un coût de **19.011 €**
- Sachant que les dépenses visant à l'ensemble des opérations s'élèvent à **3.897.840 €** toutes charges comprises pour l'année scolaire 2011-2012, réparties :
 - du 1 septembre 2011 au 31 décembre 2011 pour un montant de **1.299.280 €** au budget de la Ville Chapitre 923-1164131 qui présente les crédits disponibles,

- du 1^o janvier 2012 au 31 août 2012 pour un montant de **2.598.560 €** à prévoir au budget primitif 2012.

**2011.952 - BUDGET PÉDAGOGIQUE 2011-2012 DU CONSERVATOIRE DARIUS
MILHAUD**

Présents et représentés	: 49
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 4
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Charlotte BENON, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Arlette OLLIVIER, M. Victor TONIN

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**